



2014–10



1 Député et 8 Conseillers pour vous informer

Où en est la construction du hall sportif dans la vallée du lac?

Une nouvelle fois, une procédure compliquée pour l'attribution du hall sportif: 4 offres moins couteuses évincées, un recours au Conseil d'Etat. Bref... une saga qui ne fait que commencer.

L'attribution a donc pu être confirmée, seul hic: pour un montant supérieur de plus de 500.000€ à charge de la commune. Début des travaux: le 1er décembre 2014.

Un dossier peu maîtrisé? Déjà une facture largement supérieure aux prévisions budgétaires.

En réunion du comité de Direction de la Régie autonome communale, notre équipe attire l'attention sur le caractère incomplet du dossier et les nombreuses zones d'ombre. Pas de problème pour l'Echevin en charge, et pour tant:

- 1er avenant pour voirie d'accès au chantier ignorée dans l'élaboration du dossier: **+ 64.357,25€ TTC**
- Création d'un bassin d'orage: **+ 132.854,75€ TTC**
- Il était prévisible de mettre en place un mur de soutènement, cela représente un supplément de **+55.965,69€**
- L'obligation prévisible de recourir à un ingénieur en techniques spéciales: **+ 16.335,00€**
- Et pour l'anecdote, une première facture de raccordement (VOO) **+ 903,41€**

Total: 270.416,10€ de frais non prévus auxquels il y a lieu d'ajouter le déménagement des terrains de beach volley estimé à **72.237€**.

Et les terrains de beach volley dans tout ça?

Lors du dernier CC, la majorité a proposé de recréer un espace de 50m x 25m derrière le but du terrain de foot, côté lac. Il est prévu d'y réaliser 3 terrains permanents alors qu'il est possible, selon nos calculs, d'en réaliser 4, ce que notre groupe a proposé. Impossible selon l'Echevin des travaux. Du côté de l'Echevin des Sports et du Président du Centre du Lac: aucune réaction méconnaissance du dossier ...

Si notre proposition n'a pour l'instant pas recueilli d'écho favorable au sein de la majorité, nous ne désespérons pas de faire entendre nos remarques.

Vos conseillers communaux

Y. EVRARD, A. MIGNON, J.-L., BORCEUX, M.C. CASTAGNE, P. OTJACQUES, E. MEUNIER, T. SALMON, A. GILLET, F. EVRARD.

L'addition à ce jour, et le chantier n'est pas commencé!

Rappelez-vous:

Attribution: **4.012.972 €TTC**
Subsides: **- 2.303.400€**
Suppléments au 01/11/2014
+ 342.653,10€

Avant les premiers coups de pelle, à charge de la commune **2.052.225€!!!** Un montant qui va plomber les finances communales.

Pour rappel, notre projet prévu sur le site du Marché couvert aurait coûté **1.000.000€** à la commune pour des infrastructures plus vastes et plus fonctionnelles.



Vos conseillers CPAS

O. WEYRICH, J.P. ENGLEBERT, J. DEVAHIF, V. HAUFERLIN.